

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER

L'INTRODUCTION DE CULTURES DE RAPPORT
DANS UN VILLAGE SÉNOUFO DU NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE

X. LE ROY

Communication à la session de la Société
Française d'Economie Rurale

Paris, 29-30 septembre 1981

2^{me} OCT. 1984

O. R. S. T. O. M. Fonds Documentaire

N° : 15800

Cote : B

Communication à la session de la Société Française d'Economie Rurale sur

"Changements techniques et dynamique socio-économique
dans les agricultures du Tiers-Monde"

Paris, 29-30 septembre 1981

L'INTRODUCTION DE CULTURES DE RAPPORT
DANS UN VILLAGE SÉNOUFO DU NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE

Peu marquée, à l'époque coloniale, par le contact avec l'économie de marché, l'agriculture du nord de la Côte d'Ivoire a fait l'objet, depuis une vingtaine d'années, d'un certain nombre d'apports extérieurs et d'incitations au changement.

La présente communication s'appuie sur des travaux dans un village de 350 habitants, Karakpo, du pays sénoufo au sud de Boundiali. Cette région se caractérise par une faible pression démographique (7 habitants au km²), par l'adoption de la culture du coton et de techniques culturales nouvelles, par une mécanisation faible, seule la minorité ayant recours à la culture attelée.

Le choix de ce village a été fait à partir de trois critères: le nombre d'habitants, la composition ethnique et l'importance de la culture cotonnière. Sa représentativité peut être contestée mais notre méthode, permettant d'appréhender toutes les composantes d'une communauté villageoise nous a semblé préférable au choix plus ou moins au hasard de quelques exploitations, aux contours mal définis.

Deux campagnes agricoles ont été suivies en profondeur : celles de 1975-1976 et de 1978-1979. Le matériau est constitué par un recensement démographique, par la définition et le repérage des unités socio-économiques, par le relevé et l'historique des parcelles, par l'emploi du temps et les temps de travaux, par les recettes et les dépenses monétaires.

Outre le coton, le village étudié pratique une deuxième culture de rente : le riz inondé, produit dans des zones basses submergées en raison des pluies, sans contrôle du niveau de l'eau. Mais, alors que le coton doit son succès à un encadrement important, la production de riz inondé pour la vente est plus spontanée. Elle résulte de l'accroissement important, en 1974, du prix du paddy au producteur et du recours à des tractoristes privés pour la mise en culture des rizières.

Un bilan est dressé ici, plusieurs années après l'introduction de cultures de rapport dans l'agriculture vivrière villageoise.

1° JUXTAPOSITION DES CULTURES VIVRIERES ET DES CULTURES DE RAPPORT

L'influence des cultures de rapport sur le système de production est facile à cerner. Leur introduction n'a pas été suivie de l'amalgame des éléments nouveaux et anciens. La stratégie adoptée correspond à la juxtaposition de deux types de production : les cultures de rapport et les cultures vivrières, vestige du système antérieur.

Juxtaposition, en premier lieu, dans les fonctions différentes auxquelles répondent productions vivrières et cultures de rapport, et dans les objectifs distincts qu'elles permettent de réaliser. Les cultures vivrières assurent la collecte des subsistances nécessaires à la survie du groupe. Les productions de rapport fournissent un revenu monétaire régulier, permettant l'accès à des biens de consommation non produits par la communauté villageoise.

Juxtaposition dans le terroir, traduite par l'existence de trois aires de production : une vivrière, une cotonnière, une rizicole.

Juxtaposition, aussi, dans la combinaison en facteurs de production. Le capital d'exploitation, auparavant insignifiant, émerge dans l'économie villageoise, grâce au crédit accordé par l'encadrement du coton. Mais ce capital d'exploitation n'est ni étendu à toutes les cultures, ni à l'ensemble du village. Il est réservé aux cultures de rapport, les cultures vivrières ne bénéficiant que très peu de la transposition des procédés cultureux nouveaux.

Le recours au facteur travail est modifié par l'accroissement important des superficies, provoqué par l'introduction des cultures de rapport, sans qu'une évolution profonde de la productivité du travail se manifeste pour l'ensemble du système de production. En effet, la culture attelée, bien qu'améliorant indéniablement la productivité du travail pour le labour et les sarclages, n'a, pour le moment, qu'une incidence faible sur l'agriculture, du fait de l'absence de généralisation à toutes les cultures et à toutes les exploitations.

A cela s'ajoute la coïncidence des pointes de travail des cultures de rapport et des autres productions. La conjonction de l'extension des surfaces, du faible accroissement de la productivité globale du travail et de l'absence d'ajustement des calendriers cultureux, aboutit, lors de certaines périodes de l'année, notamment pendant les récoltes du coton et du riz, à la raréfaction de la main-d'œuvre, jusqu'ici facteur de production abondant.

La disponibilité en terre n'est, par contre, à Karakpo et dans toute la région Sud Boundiali, pas modifiée par l'introduction des cultures de rapport. Du fait de la faible densité démographique, la terre reste abondante, d'accès libre et gratuit, malgré la progression des superficies.

Cette profusion en terre justifie le maintien de la culture itinérante, une parcelle étant rarement exploitée plus de trois années consécutives. Aucune évolution n'est décelée en trois ans pour le vivrier et le coton, ce qui atteste l'échec de la tentative de stabilisation des cultures, y compris sur les blocs à défrichement motorisé. Seules les parcelles de riz inondé montrent un certain vieillissement. Après sa courte utilisation, le sol est abandonné à une longue jachère, moyen économiquement le plus intéressant, pour les villageois, de reconstituer ses capacités productives.

Toutefois, la coupure entre cultures de rapport et cultures vivrières n'est pas totale. Si le coton est intégralement vendu, par contre le riz inondé et l'arachide sont tous les deux partiellement commercialisés, selon une proportion qui varie avec l'évolution relative des cours et en fonction des conditions climatiques.

2° DIMINUTION DU CONTROLE DU CHEF D'EXPLOITATION SUR LES INDIVIDUS ET MAINTIEN DE SON CONTROLE SUR LES BIENS

Par contre, l'influence des cultures de rapport sur l'organisation socio-économique est beaucoup plus difficile à apprécier. Si une évolution certaine est observable, ne remettant pas toutefois en cause de manière fondamentale l'organisation antérieure à leur introduction, il est malaisé de préciser leur part de responsabilité.

La cellule socio-économique de base, appelée exploitation faute de terme plus adéquat, retient surtout notre attention. Elle se définit par la coïncidence entre unité de production et unité de consommation. Cette correspondance n'est cependant pas parfaite, les improductifs mangeant mais ne travaillant pas.

Sous la direction de son chef, généralement l'homme le plus âgé, les membres de l'exploitation, tous parents par filiation ou par alliance, cultivent un champ commun et sont nourris par lui à partir des récoltes de ce champ.

L'exploitation ne se projette pas dans l'espace : elle n'est pas une unité de résidence et ses parcelles sont généralement dispersées. Cette absence de projection ne facilite pas le repérage des exploitations et en rend hasardeux le recensement hâtif.

Deux formes d'évolution se remarquent à l'intérieur de l'exploitation : d'une part le rétrécissement du contrôle de son chef sur les individus, d'autre part la permanence de celui qu'il exerce sur les biens.

La première forme d'évolution s'observe tout d'abord par l'amplification de l'autonomie des individus dans l'exploitation. Cette dernière est une cellule complexe, où coexistent deux niveaux dans la production : celui du champ commun, dont le chef d'exploitation est titulaire, celui des champs individuels, appartenant à certains membres de l'exploitation.

Des sous-groupes, plus ou moins autonomes dans la production et dans la consommation se manifestent. Ils correspondent à une famille, à une cellule matricentrique ou à un individu isolé. Une même personne peut être ainsi impliquée dans plusieurs processus de production : sur le champ commun de l'exploitation, sur le champ individuel de son père, de son conjoint, ou de lui-même. Certains de ces sous-groupes débordent même les limites de l'exploitation, les liens privilégiés entre mère et fille se maintenant en partie après le mariage de celle-ci, que ce soit dans la production ou dans la consommation.

La juxtaposition des deux types de production se retrouve dans ces deux niveaux de l'organisation de la production. Les 3/4 de la surface des champs collectifs sont consacrés aux cultures vivrières, tandis qu'une proportion identique est attribuée aux cultures de rapport sur les parcelles individuelles.

Ces deux niveaux, dans la production, sont anciens mais on assiste ces dernières années à la profusion de parcelles individuelles et à l'accroissement de leurs superficies, favorisés par l'introduction des cultures de rapport. Cet effritement du pouvoir de décision du chef d'exploitation est toléré par ce dernier, par crainte du départ de ses dépendants.

Mais la diminution du contrôle exercé par le chef d'exploitation sur les individus se manifeste surtout par la réduction de la taille de l'exploitation. Deux phénomènes en sont responsables : l'émigration et la segmentation.

L'émigration se fait en direction du sud, vers deux pôles : l'emploi dans les villes et les plantations de café-cacao du Centre-Ouest, la culture du coton chez les Malinké au sud du pays sénoufo.

La séparation d'un dépendant est le plus souvent graduelle, celui-ci étendant progressivement la surface de ses parcelles individuelles, d'abord en cultures de rapport, puis en vivrier. La segmentation de l'unité de production précède celle de l'unité de consommation, et la distinction verbale d'appartenance n'est faite que quelques années après la scission effective. Ceci accentue la difficulté de repérage des exploitations.

La segmentation des exploitations et l'émigration ne sont pas des phénomènes nouveaux, mais on assiste ces dernières années à une franche accélération de leur processus. Les cultures de rapport semblent peu impliquées dans cette évolution. Elles n'ont pas empêché l'émigration mais ne l'ont pas provoquée. Leur influence sur les scissions est encore moins évidente. Segmentation et émigration doivent plutôt être perçues comme deux formes de recherche d'une certaine indépendance.

Cette diminution de la taille de l'exploitation va d'ailleurs à l'encontre des exigences de la mécanisation. Cette dernière ne s'étendant pas à toutes les opérations culturales et impliquant une surface suffisamment importante pour rentabiliser l'investissement réalisé, nécessite la mobilisation d'une main-d'œuvre suffisante. Seuls les chefs d'exploitation disposent actuellement d'un nombre de dépendants compatible avec la culture attelée.

La poursuite de la diminution de la taille de l'exploitation risque de compromettre la généralisation de la mécanisation. Ceci est particulièrement valable pour la motorisation, introduite dans le nord de la Côte d'Ivoire depuis quelques années, qui nécessite, pour son amortissement, des superficies et une main-d'oeuvre encore plus importantes.

Malgré l'extension de l'autonomie dans l'exploitation et la diminution de la taille de celle-ci, le chef d'exploitation maintient son contrôle sur les biens. Les cultures de rapport, et tout particulièrement le coton, ont permis une augmentation notable des revenus monétaires, créant les trois quarts des recettes. Elles donnent accès à des biens et des services non produits par la communauté villageoise, notamment à l'équipement agricole nouveau.

Mais les cultures de rapport n'ont guère suscité une émancipation financière à l'intérieur de l'exploitation. Le chef de celle-ci perpétue en grande partie, à travers les recettes et les dépenses nouvelles, le contrôle qu'il exerçait auparavant sur l'ensemble des biens. Le budget du chef d'exploitation représente, en général, plus de dix fois celui d'un dépendant ordinaire et sa part budgétaire correspond aux deux tiers de celui de l'ensemble de l'exploitation (chef + dépendants).

Les cultures de rapport expliquent les disparités observées. L'importance des recettes et, par voie de conséquence, des dépenses, dépend de la place qu'occupent les cultures de rapport, et en premier lieu le coton, dans les revenus monétaires.

La diffusion, à l'intérieur de l'exploitation, du revenu monétaire fourni par les cultures de rapport est faible, moins du dixième des recettes cotonnières étant distribuées. Ce partage de l'argent du coton est plus important pour les dépendants titulaires de parcelles en coton que pour les chefs d'exploitation. De plus, ceux-ci bénéficient presque exclusivement des dons effectués par ceux-là. Mais la répartition des recettes engendrées par les cultures de rapport se fait par l'utilisation des biens achetés, dans une proportion qui n'a pu être précisée par notre enquête.

L'évolution du contrôle exercé par le chef d'exploitation est difficile à apprécier, par manque d'information sur ce contrôle avant l'introduction des cultures de rapport. Il est possible toutefois d'affirmer qu'il s'est accru sur le capital d'exploitation. Celui-ci était auparavant presque inexistant et seuls les chefs d'exploitation peuvent avoir accès à l'équipement de mécanisation. Ceci à cause de la nécessité, déjà vue, d'avoir suffisamment de dépendants, mais aussi par le fait que le montant d'acquisition n'est, malgré le crédit octroyé, compatible qu'avec le revenu monétaire des chefs d'exploitation. Ceci sera encore plus vrai pour la motorisation, petite ou grande, dont l'extension est amorcée.

Outre la domination économique que permettent les cultures de rapport au sein de l'exploitation, elles provoquent une certaine stratification entre exploitations. Celle-ci est rendue possible par la culture attelée : il apparaît en effet que les "gros" planteurs de coton de 1975 ont accru leurs surfaces, et leurs revenus monétaires, grâce à la culture attelée, tandis que, dans le même temps, les "petits" planteurs ont maintenu leur surface en coton au même niveau ou même, pour quelques-uns, ont abandonné cette spéculation.

Ces disparités économiques, induites par les cultures de rapport, semblent être leur influence la plus importante dans l'organisation sociale. Notons toutefois que, malgré ces disparités, le revenu monétaire annuel reste, actuellement, peu élevé (18.000 F.CFA par personne en 1978-1979). L'autoconsommation domine encore, l'intégration à l'économie de marché n'étant que partielle.

B I B L I O G R A P H I E

- LE ROY (X.) "Agriculture traditionnelle et cultures marchandes : La juxtaposition de deux systèmes dans un village sénoufo au sud de Boundiali".
Communication aux Journées de la Recherche Scientifique en région de savane, Korhogo, mai 1976, 12 p. multigr.
- LE ROY (X.) "Agriculture vivrière et cultures de rapport : La juxtaposition de deux types de production dans un village sénoufo du nord de la Côte d'Ivoire".
Mémoire D.E.A. Economie Rurale. Montpellier, juin 1977, 163 p. et 85 p. annexes, multigr.
- LE ROY (X.) "L'introduction des cultures de rapport dans l'agriculture vivrière sénoufo : le cas de Karakpo".
Thèse de doctorat de 3ème cycle en Economie Rurale, Montpellier, octobre 1980, 208 p. et 101 p. annexes, multigr.
- LE ROY (X.) "Migrations cotonnières sénoufo : premiers résultats".
Abidjan, Centre ORSTOM de Petit Bassam, juillet 1981, 65 p. multigr.